



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafo.com>

INFO PROTOCOLE

Réunion du 21 juin 2010

Plutôt qu'un accord bâclé..., FO exige un VERITABLE protocole social !!!

Lors de la réunion du 21 juin, de nombreux syndicats, représentant la majorité des personnels, ont demandé au Directeur Général un aménagement du calendrier des réunions protocolaires afin de permettre un débat serein et constructif qui pourrait aboutir sur un texte protocolaire de qualité.

Les demandes formulées au DG portent sur :

- l'organisation de réunions à thème social (retraite complémentaire pour tous les personnels de la DGAC, les effectifs, le régime indemnitaire, les astreintes opérationnelles, l'action sociale, les modifications statutaires, etc..),
- une programmation de réunions bilatérales suffisantes pour permettre à chaque syndicat de s'exprimer et ainsi de compléter les échanges,
- un calendrier de réunions en septembre pour aborder les aspects stratégiques liés au FABEC après la concertation prévue par les Ministres suite à la remise du rapport final SAVARY en juillet.

Après deux interruptions de séance, FO a constaté le refus de modifier le calendrier et la stratégie de négociation, le DG veut aller très vite avec pour objectif :

un accord protocolaire avant la fin du mois de juillet sans aucune mesure sociale pour les personnels....

Cette position ne donne aucune latitude pour faire évoluer le texte protocolaire proposé par l'administration et les promoteurs d'un FABEC fusionnel (SNCTA et UNSA-SATAC-UTCAC). Le texte actuel implique l'éclatement de la DGAC et la dégradation des conditions sociales. Devant si peu de volonté de dialogue et d'écoute des personnels, les syndicats CGC, CGT, FO, UNSA-ICNA et UNSA-IESSA ont quitté la table.

Depuis l'annonce de fusion des services de la navigation aérienne des pays du FABEC en un opérateur et organisme unique le 11 janvier 2010, la DGAC n'a pas modifié sa position malgré le désaccord de la majorité des personnels (6 jours de grève).

Pourtant le rapport de l'étude de faisabilité fait apparaître clairement que retenir le scénario de fusion des opérateurs entraînera une casse sociale sans équivalent :

disparition de la DSNA, réduction des effectifs DSAC et DTA et... un éclatement conduisant à la disparition, à très court terme, de la DGAC !

Dans ce contexte difficile, nous avons adressé un courrier au Ministre d'Etat pour lui demander de rétablir un dialogue social constructif.